



AVIS

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de MORLAIX

Par délibération n° D18-086, le Conseil de Communauté de Morlaix Communauté du 23 avril 2018, a prescrit la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Morlaix relative aux zonages Uic, Ug1, 2AU_p et Nd du secteur de l'Aéropôle centre afin d'accompagner le développement des entreprises du secteur.

Cette révision allégée fera l'objet d'une concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet selon les modalités suivantes : mise à disposition du public d'un dossier de concertation comprenant un contenu mis à jour en fonction de l'avancée des études, et un cahier pour permettre d'y consigner ses propositions et observations, en mairie (au Pôle urbanisme) et au siège de Morlaix Communauté ; insertion d'informations sur le site internet de Morlaix Communauté en fonction de l'avancement des études.